

Commune de Cottens

Informations communales

n° 3 – décembre 2016

Budgets 2017

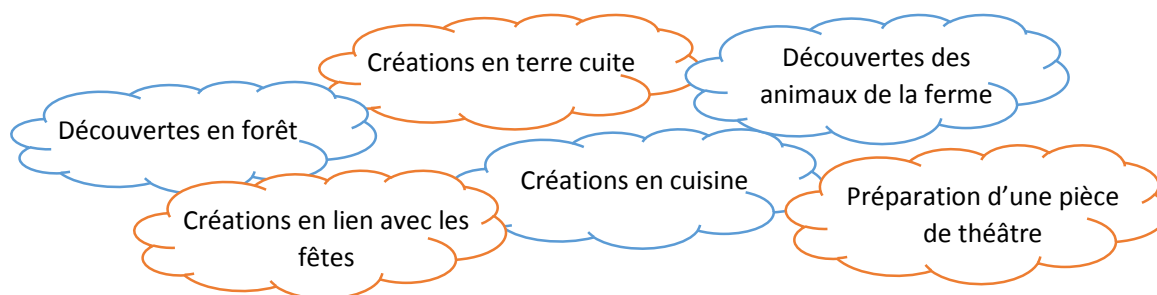




vous propose à Cottens

des ateliers "Découverte, Art et Nature" pour les enfants

- les jeudis de 16h à 18h - Ateliers "DAN" pour les enfants de la 1H à la 4H
- les mercredis de 13h30 à 16h - Ateliers "Art Bricole" pour les enfants de la 1H à la 8H



Inscription et programme détaillé sur www.arbre-en-ciel.ch

Danielle Dousse Perroud, Marie-Josée Dousse et Florence Gobet, enseignantes
Contact : danielle@arbre-en-ciel.ch



Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08
Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35
Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28
Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch

Information importante

**La déchetterie sera ouverte
uniquement de 10 h. à 11.30 h.
les samedis du
24 et 31 décembre 2016.**

Le mot du syndic

Chères Cottensoises et Chers Cottensois

L'année 2016 touche à sa fin et la période de rodage de la nouvelle équipe en place depuis avril dernier également.

Ce tour de chauffe a également permis à votre exécutif d'effectuer un virage important dans sa manière de fonctionner. En effet, l'essor des nouvelles technologies a conduit à l'émergence d'une nouvelle façon de travailler, basée sur le tout numérique et qui permet de remplacer les supports d'information traditionnels tels que le papier. Ce nouveau mode de fonctionnement «sans papier» repose sur un portail sécurisé et une application auxquels seuls les membres du conseil et de l'administration communale peuvent accéder depuis leur tablette numérique. Enfin, cette mesure apportera une petite touche verte puisque la consommation de papier diminuera drastiquement. Cette évolution permet entre autres d'organiser les séances en définissant un ordre du jour auquel sont associés les documents afférents à chaque réunion. En un simple clic, chacun peut consulter ses documents, rapports, courriers ou e-mail. Cette nouvelle façon de fonctionner a pour but de permettre à chacun de travailler «à distance», de disposer en tout temps de documents à jour sans avoir recours à l'administration.

Pour cette législature, le plan de travail s'articulera principalement sur les trois axes suivants:

- la mobilité, avec la poursuite des travaux entrepris depuis quelques années afin que notre village bénéficie de voies sécurisées et fonctionnelles. L'augmentation du trafic est aussi une préoccupation du conseil et nous impose de nombreuses réflexions afin de trouver des solutions pragmatiques.
- l'aménagement, avec la volonté du conseil de poursuivre un développement cohérent et mesuré afin de garantir une évolution démographique raisonnable mais souhaitable.
- les infrastructures communales vieillissantes ou inadaptées qui nécessitent une attention particulière. En effet, l'essor qu'a connu notre village ces dernières années implique de les adapter ou de les remplacer.

Je voudrais aussi relever ici deux actions mises en place dans le village et qui démontrent la volonté de citoyens à proposer de petits services pour offrir de nouvelles prestations à des parents ou à nos seniors.

En premier lieu, l'extension du réseau Pédibus démontre le souci d'assurer une meilleure sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Cette louable démarche mérite la reconnaissance de tous et j'adresse mes vives félicitations à tous ceux qui collaborent à cette belle initiative.

La seconde action est l'oeuvre d'une personne qui, de par son ancienne activité professionnelle, a déjà longuement participé à la vie du village. Aujourd'hui, elle innove en proposant à nos seniORs des rencontres en petit comité pour se retrouver, se souvenir ou tout simplement pour se sentir entourés (voir l'annonce en page 11).

Bravo Marjorie pour cette brillante idée qui, j'en suis sûr, connaîtra un grand succès et qui démontre ton indéfectible affection que tu portes depuis toujours à chacun.

C'est sur ces notes positives que je vous transmets tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et je ne peux que vous encourager à faire perdurer cette affabilité auprès de votre entourage... avec ou sans papier !

Nicolas Chardonnens, Syndic

Infos pratiques

Cartes journalières CFF

Nous rappelons que la commune de Cottens tient à disposition:

deux cartes journalières «Flexicard» 2^e classe

qui peuvent être utilisées sans limite pour le prix de Fr. 38.- par jour et par carte pour la population de Cottens.

Les enfants de 6 à 16 ans, pour autant qu'ils soient accompagnés de l'un ou l'autre des parents, voyagent gratuitement. Une légitimation de famille (disponible auprès des CFF) doit simplement être présentée au contrôle. Les personnes désireuses de voyager en première classe peuvent obtenir au guichet de la gare un sur-classement général.

Les déplacements sur le réseau suisse desservi par les CFF et la plupart des chemins de fer privés, des cars postaux, des sociétés de navigation et des entreprises de tram et de bus sont compris dans l'abonnement.

Pour disposer de ces cartes journalières, il vous suffit de les réserver par téléphone à l'administration communale (026 477 93 00) ou par courriel (admin@cottens-fr.ch). Les cartes devront être retirées et payées deux jours ouvrables suivant leur réservation. Ces abonnements ne seront ni repris ni remboursés.

Nous souhaitons que vous profitiez au maximum de ces cartes pour vos voyages ou excursions dans toute la Suisse.

Nous avons besoin de vous.



L'Association d'Accueil Familial de Jour recrute

des assistant(e)s parentaux(les),

des personnes de confiance et loyales qui nous permettent d'offrir et de garantir un haut niveau de qualité dans nos milieux d'accueil et un cadre sécurisant pour les enfants qui nous sont confiés.

Nous recherchons des personnes :

désireuses d'accueillir des enfants à leur domicile, durant la journée, en fonction de leur disponibilité et des besoins des parents.

Nous offrons :

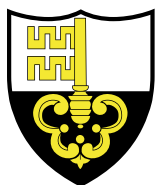
une rémunération basée sur le nombre d'enfants accueillis, un soutien, des conseils et une formation en cours d'emploi.

Vous êtes intéressé(e)s ? Prenez contact avec nous :



Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine
Passage du Cardinal 12, 1700 Fribourg ☎ 026 322 69 26
sarine@accueildejour.ch www.accueildejour.ch

Tractanta



Commune de Cottens

www.cottens-fr.ch

Assemblée communale du 13 décembre 2016 à 20h., à la salle paroissiale

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 juin 2016 (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales)

2. Budgets 2017

2.1. Budget communal de fonctionnement

Rapport de la Commission financière

Vote final du budget communal de fonctionnement

2.2. Budget communal des investissements

2.2.1. Etude assainissement pont CFF et passerelle mobilité douce Fr. 20'000.—
Rapport de la Commission financière et vote

2.2.2. Etude carrefour route du Centre – route cantonale Fr. 32'000.—
Rapport de la Commission financière et vote

2.2.3. Etude réaménagement route de la Côte Fr. 15'000.—
Rapport de la Commission financière et vote

2.2.4. Eclairage public – remplacement des luminaires Fr. 48'000.—
Rapport de la Commission financière et vote

2.2.5. Déplacement collecteur Résidence St-Martin Fr. 265'000.—
Rapport de la Commission financière et vote

2.2.6. Etude assainissement du site de l'ancienne STEP Fr. 20'600.—
Rapport de la Commission financière et vote

Vote final du budget communal des investissements

3. Divers

Le Conseil communal

infos utiles

Administration communale

Secrétariat communal,
caisse communale
et agence AVS
Fax

026 477 93 00
026 477 93 01

E-mail admin@cottens-fr.ch

Site www.cottens-fr.ch

Edilité 026 477 93 03

Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

Gendarmerie cantonale,
Prez-vers-Noréaz 026 305 87 55

Bibliothèque Régionale
d'Avry (BRA) 026 470 21 42

Ludothèque
des Schtroumpf 079 488 10 76

Service des repas
à domicile 026 477 93 00

Service social
de Sarine Ouest 026 477 16 88

Accueil extrascolaire
Cottens (AES) 077 447 58 88

FEU 118

Ambulance 144

Heures d'ouverture

Lundi de 17 h. à 19 h.

Mardi de 9 h. 30 à 11 h. 30

Mercredi de 9 h. 30 à 11 h. 30

Jeudi de 14 h. à 18 h.

En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre rendez-vous au 026 477 93 00.

Arrivée dans la commune - dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants**.

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- de mariage
- de divorce
- de décès du conjoint
- à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'administration communale

Développement des objets du tractanda

2. Budgets 2017

2.1. Budget de fonctionnement

Le Conseil communal a estimé au mieux les recettes et les dépenses de notre commune et nous avons pour objectif de vous présenter un budget équilibré.

Pour la première fois, le budget 2017 regroupera notre participation au service intercommunal des curatelles (SOC) avec les charges du service intercommunal de l'aide sociale (SSSO) sous le nouveau compte ARCOS. Le budget ne prévoit pas de hausse de dépenses.

Les charges liées au cycle scolaire obligatoire et aux écoles spécialisées augmentent de Fr. 79'566,65 (+ 6%). Heureusement nos dépenses pour l'administration scolaire baissent de Fr. 34'425.- (- 7,5%). Cette diminution provient principalement d'un nouveau taux de refinancement favorable de notre dette sur le bâtiment scolaire. De manière globale, les charges de l'enseignement et formation progressent de 2,6%.

Les coûts de la santé augmentent de Fr. 25'565,40 (+ 5%). Ce sont des charges liées qui sont calculées principalement d'après la population.

La hausse de la fréquentation des structures d'accueil de la petite enfance a pour conséquence une forte augmentation de nos charges de Fr. 18'000.- (+ 25%).

Sous le nouveau compte «Etudes et conseils» dans la rubrique «Route communale et génie-civil», nous avons prévu une somme de Fr. 20'000.- qui nous permettra de pouvoir faire appel aux conseils de professionnels en cas de situations complexes.

Du côté de la protection des eaux et suite au chantier sur la route du Clos Richard ainsi que la fin de l'investissement pour l'ancienne STEP, nos amortissements obligatoires s'élèvent à Fr. 165'540,30 (+ Fr. 34'000.- ou + 2,6%).

En ce qui concerne les finances et impôts, nous avons appliqué les recommandations du service cantonal des contributions.

En conclusion, le budget de fonctionnement 2017 que vous propose le Conseil communal boucle avec un excédent de recettes de Fr. 10'790.50.

2.2. Budget des investissements

2.2.1. Etude assainissement pont CFF et passerelle mobilité douce

Dans la continuité de la fermeture au trafic routier du pont sur les voies CFF à la route du Centre, qui n'est qu'une mesure temporaire, l'étude d'une nouvelle passerelle dédiée à la mobilité douce est à mener en 2017. Le montant de cette étude soumis à approbation est de Fr. 20'000.- et permettra d'établir un devis estimatif pour la variante de remplacement du tablier du pont actuel par une nouvelle passerelle et la démolition partielle du pont actuel.

Un partenariat sera proposé aux CFF afin de coordonner avec eux la mise en conformité de l'accès au quai direction Fribourg par les personnes à mobilité réduite.

2.2.2. Etude carrefour route du Centre – route cantonale

Le carrefour reliant les routes de Fribourg (route cantonale), du Centre et d'Autigny doit être réaménagé afin d'offrir une meilleure lisibilité, de réduire les points de conflits et d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers.

Dans cette optique, le Conseil communal souhaite établir une étude d'avant-projet en 2017 afin de pouvoir présenter aux services cantonaux concernés un projet suffisamment élaboré. Le contenu de l'étude consistera à:

- Définir les objectifs et identifier les contraintes (trafic, ruisseau, bâtiments, topographie, BREP, etc.),
- Evaluer différentes variantes d'aménagement (types de carrefour et emprises, etc.),
- Choisir une solution définitive à développer dans le cadre du projet de l'ouvrage,
- Estimer sommairement les coûts de réalisation ($\pm 20\%$)

Le montant d'étude soumis à approbation est de Fr. 32'000.-.

2.2.3. Etude réaménagement route de la Côte

Dans le cadre du développement du nouveau quartier de La Coutaz, en contrebas de la Route de la Côte, un avant-projet doit être mené pour déterminer les éléments suivants:

- Coût de réalisation du projet,
- Faisabilité quant au maintien du trafic routier durant les travaux,
- Mise en séparatif d'une partie de la Route de la Côte.

Le montant de cette étude soumis à approbation s'élève à Fr. 15'000.-.

Le crédit d'étude pour la mise à l'enquête publique ainsi que le crédit d'investissement pour la réalisation du projet se feront dans un second temps.

2.2.4. Eclairage public – remplacement des luminaires

Le Conseil communal souhaite profiter de l'offre d'assainissement des éclairages publics proposée par le Groupe E à toutes les communes du canton et qui prend fin en 2016.

Il s'agit de changer les ampoules de tous les lampadaires et de les remplacer par des LED.

L'investissement nécessaire pour procéder à ce changement complet est de Fr. 48'000.-. Le passage au LED nous permettra de réduire notre consommation d'électricité et donc d'économiser jusqu'à 40 % sur la facture électrique pour notre éclairage public, soit environ Fr. 4'500.- par année. L'économie réalisée par certaines communes ayant déjà assaini leur éclairage public s'élève à plus de 50 %. Afin de pouvoir profiter de cette offre, le Conseil communal doit s'engager d'ici au 31 décembre 2016.

2.2.5. Déplacement collecteurs Résidence St-Martin

La résidence St-Martin a décidé d'agrandir sa structure en construisant un nouveau bâtiment sur le terrain au nord-est de son bâtiment actuel.

Avant de débiter les travaux, il y aura lieu de déplacer les collecteurs d'eau qui passent sur le lieu même où sera construit cette extension.

Afin d'effectuer ces travaux de déplacement, un investissement de Fr. 265'000.- est nécessaire. Notre règlement d'épuration prévoit que dans cette situation, la moitié des frais est à la charge du propriétaire du terrain. Le coût réel pour la commune sera donc de Fr. 132'500.-.

2.2.6. Etude assainissement du site de l'ancienne STEP

Après des années d'analyses et divers travaux pour rendre ce site conforme à la loi en le sortant de l'appellation «site pollué», le service de l'environnement (SEn), nous a permis de continuer le processus d'assainissement en vue d'un futur remblayage des bassins, mais avec plusieurs conditions à respecter.

C'est pourquoi nous vous proposons un investissement de Fr. 20'600.- afin de permettre à un bureau spécialisé d'effectuer les diverses tâches et analyses que le SEn nous demande de respecter avant de nous autoriser définitivement à combler les 3 bassins.

Récapitulation des budgets 2017

Budget de fonctionnement	Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION	852'083.69	674'442.90	904'331.00	708'838.00	901'670.00	710'460.00
1 ORDRE PUBLIC	129'585.75	32'689.60	113'930.65	36'500.00	69'505.45	32'500.00
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'927'729.52	71'126.50	1'938'546.30	64'220.00	1'989'248.80	67'700.00
3 CULTURE ET LOISIRS	97'546.65	11'558.90	92'164.70	2'000.00	86'891.20	2'000.00
4 SANTE	528'490.25	16'582.65	509'117.95	16'000.00	531'683.55	16'000.00
5 AFFAIRES SOCIALES	764'468.25	12'912.00	786'090.65	7'000.00	853'230.15	7'000.00
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	427'459.50	34'017.55	466'343.70	28'500.00	492'798.70	27'500.00
7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	957'616.40	914'981.50	919'634.30	823'039.00	939'370.70	837'900.00
8 ECONOMIE	40'479.55	31'564.92	53'747.00	25'000.00	27'742.95	25'000.00
9 FINANCES ET IMPOTS	1'206'177.28	5'218'694.05	749'619.00	4'869'775.50	716'774.00	4'893'646.00
TOTALISATION	6'931'636.84	7'018'570.57	6'533'525.25	6'580'872.50	6'608'915.50	6'619'706.00
Résultat	86'933.73		47'347.25		10'790.50	

Budget des investissements	Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	854'726.05	63'716.00	664'000.00	50'000.00	115'000.00	50'000.00
7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	120'712.00	40'898.00	495'400.00	130'000.00	676'100.00	262'500.00
9 FINANCES ET IMPOTS	7'739.00		42'000.00	670'400.00	50'000.00	687'440.00
TOTALISATION	983'177.25	104'610.00	1'201'400.00	850'400.00	841'100.00	999'940.00
Résultat		878'563.25		351'000.00	158'840.00	

L'intégralité des budgets 2017 peut être consultée sur le site internet de la commune www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Gym Cottens
vous invite à venir tester nos cours...

Amitié **Bien-être**
Plaisir

Gym Enfantine 1H-2H
Lundi 16h30-17h30

Gym Jeunesse 3H-8H
Lundi 17h30-18h45

Multi-Sports 4H-8H
Mardi 18h00-19h30

Gym Maintien
Mercredi 19h00-20h00

Gym Fit dès 16 ans
Mercredi 20h00-21h15

Parents-enfants 3-5 ans
Jeudi 16h15-17h30

jeux **Maintien**
Effort **Endurance**

**... profitez de 3 cours sans engagement
pour découvrir toutes nos activités**

Plus d'info sur www.cottens-fr.ch/usl/gym

Vente de sapins de Noël

Celle-ci aura lieu **les samedis 10 et 17 décembre 2016**
à la déchetterie communale, durant les heures d'ouverture,
soit de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Il n'est pas nécessaire de passer commande.

Table d'hôtes pour nos seniors d'OR chez Marjé Mum

Pour vous mes chers seniors d'OR, j'organise une table d'hôtes d'OR, tous les deuxièmes mardis du mois à partir de janvier 2017, à but non lucratif...

... pour partager un repas convivial, jouer aux cartes, discuter... de 11h.30 à 15h.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi avant la date au **026 477 36 38** ou laisser un message en cas d'absence avec votre nom et numéro de téléphone.

Possibilité de venir vous chercher !

Participation aux frais au maximum Fr. 15.- comprenant:

- un apéritif et ses amuse-gueules
- une salade
- un repas
- un dessert
- un verre de vin
- de l'eau
- café ou thé
- supplément de vin au prix d'achat.

*Avec plein de plaisir à vous recevoir chez moi à la route des Brévires 20, à Cottens
Marjé Mum allias Marjorie Currat Gaillard.*



Le Conseil communal ainsi que le personnel de la commune de Cottens vous souhaitent de très joyeuses Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année!

EP: AMADEUS 1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX

ElectronicPartner

TV, HiFi, Multimédia, Professional Electronics



Avry-Bourg 19/15
1754 Avry-sur-Matran

Tél. 026 470 24 20
Fax 026 470 24 28

avry@amadeus-ag.ch
www.amadeus-ag.ch



Pour des installations parfaites !



SAMSUNG

PHILIPS

SONY
make.believe

LOEWE

www.dupli.ch

duplirex
VOS PAPETERIES

© www.raa.ch

1630 BULLE

Grand-Rue 20
Tél. 026 912 11 66
Fax 026 912 21 63
bulle@dupli.ch

1762 GIVISIEZ

Rte André-Piller 2
Tél. 026 460 20 30
Fax 026 460 20 31
givisiez@dupli.ch

3280 MURTEN

Bahnhofstrasse 8
Tél. 026 670 10 70
Fax 026 670 31 77
murtten@dupli.ch

3186 DUEDINGEN

Hauptstrasse 17
Tél. 026 493 33 55
Fax 026 493 37 22
duedingen@dupli.ch

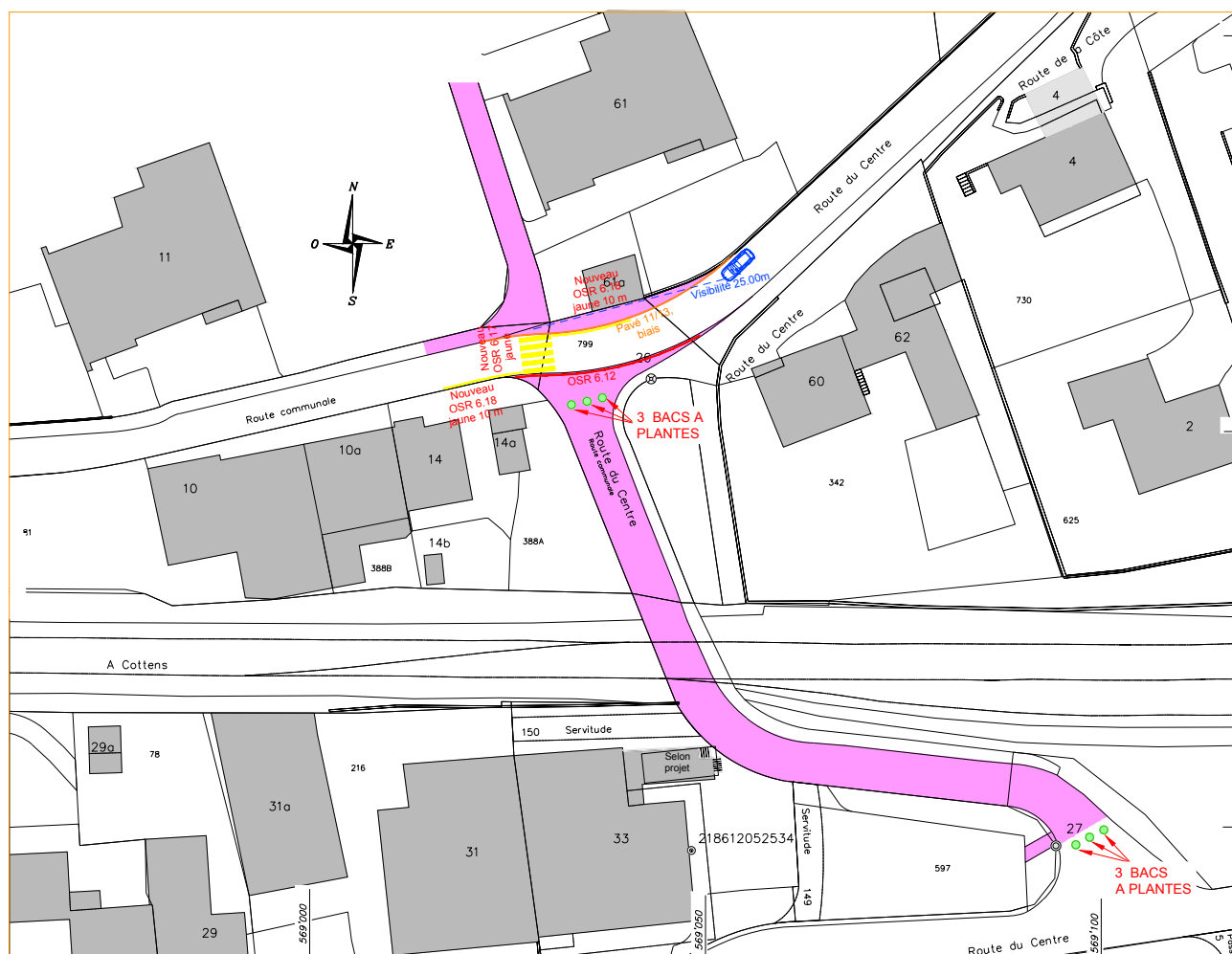
Les infos des dicastères

Fermeture du pont CFF à la route du Centre

Comme la population en a été informée depuis plusieurs années, le pont sur les voies CFF est dans un état de dégradation avancée et sa sécurité structurelle n'est actuellement plus garantie lors du passage de véhicules. Afin d'alléger les sollicitations de cet ouvrage, le Conseil communal a décidé la fermeture au trafic routier de ce tronçon. Celle-ci fera l'objet d'une mise à l'enquête publique. Cet accès étant un lien vital entre le haut et le bas de notre village, il sera maintenu pour tous les déplacements de mobilité douce (piétons, vélos, trottinettes, etc.).

Comme présenté dans le plan de principe, les véhicules descendant la route du Centre en amont du pont devront se diriger sur le Clos-Richard. En aval, l'accès à la gare CFF sera en impasse. Les aménagements prévus seront constitués de mobilier urbain (type bacs à fleurs) disposé aux extrémités du pont, de la pose de nouveaux panneaux de signalisation et de marquages routiers modifiés.

La surface colorée correspond à l'espace réservé à la mobilité douce. Le trottoir actuel étant trop étroit et difficile à déneiger à l'aide de moyens mécaniques, les piétons pourront ainsi utiliser la chaussée actuelle. Les déplacements des enfants pour se rendre à l'école comme ceux des personnes à mobilité réduite se feront en toute sécurité !





Paroisse de Cottens



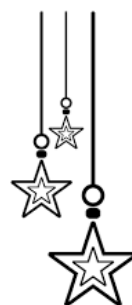
Commune de Cottens

Noël des Aînés

Dimanche 11 décembre 2016
Salle paroissiale, sous l'église, Cottens



Sont très cordialement invitées à l'apéritif et au repas
toutes les personnes au bénéfice de l'AVS.



Au programme :

dès 11h15: apéritif ★ repas ★15h00: animation

Le chœur-mixte "Les Alouettes de Notre Dame"
et les enfants de l'école animeront la fin de l'après-midi.

Cet avis tient lieu d'invitation. Toutefois, pour faciliter la tâche des
organisateur, veuillez-vous inscrire jusqu'au 3 décembre 2016 auprès de
Mme Sarah Sateur au 026 411 43 59 ou 077 404 14 02
ou par e-mail sauteur.sarah@bluewin.ch



**Tous les villageois sont cordialement invités
à nous rejoindre dès 15h00.**



Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons d'ores et déjà
un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Le conseil de paroisse et le conseil communal

Pédibus

Ce petit mot pour remercier sincèrement les parents qui ont ouvert deux nouvelles lignes de Pedibus cet automne dans notre village.

Une ligne qui part depuis la route d'Onnens et l'autre depuis le haut du quartier de Belmont. Ce qui porte le nombre de ligne à trois pour notre commune avec une des plus anciennes lignes du canton de Fribourg, soit celle de la Goille qui a ouvert pour l'année scolaire 2011-2012 et qui est toujours en activité.

En effet par cette démarche, les enfants se retrouvent en groupe, accompagné par un parent, sur le chemin de l'école. Ils prennent l'habitude de se retrouver à des endroits précis pour le départ et cheminent ensemble à pied jusqu'à l'école. Le parent étant là pour veiller à la sécurité des enfants et leur apprendre les règles de la circulation routière.

C'est aussi une façon de promouvoir l'activité physique, de limiter les déplacements en voiture pour les parents et également de rencontrer ses voisins et de s'entraider.

Un grand merci à tous pour votre engagement !

Réfection des chemins ruraux: étude globale et planification

Une étude globale des chemins ruraux doit être menée afin de:

- Disposer d'une situation de l'état actuel de tous les chemins ruraux desservant des parcelles communales et de déterminer quels tronçons sont à assainir,
- Etablir un plan d'étude global pour le SAgrri et déposer une demande de permis de construire,
- Demander l'octroi des subventions cantonales et fédérales liées à ce projet,
- Définir la planification des étapes de réalisation de ce projet.

Si certains propriétaires de chemins ruraux privés souhaitent intégrer leurs biens à cette étude, ils peuvent prendre contact avec la responsable du dicastère afin de s'annoncer et d'en discuter. Les travaux de réfection de ces chemins seront cependant à la charge des propriétaires.

Promotion civique 2016

Le vendredi 11 novembre 2016, treize jeunes du village nés en 1998 ont répondu à l'invitation du Conseil communal pour marquer leur entrée dans la vie civique.

Cette rencontre a débuté par la visite d'une brasserie artisanale fribourgeoise où chacun a pu découvrir les secrets de fabrication de la boisson préférée des fribourgeois et déguster les différents breuvages. Cette visite a



La promotion 2016 avec de gauche à droite: Dimitri Loukidis, Mathieu Quartenoud, Bryan Haimoz, Joseph Volery, Jeanne Clerc, Lydia Bovigny, William Margueron, Marco Vicari, Luc Maillard, Muriel Nicolet, David Honisch, Savannah Grandgirard et Guillaume Chardonnens.

aussi permis de constater l'intérêt que tous les participants ont démontré vis-à-vis de cette longue tradition qu'est la bière dans le canton et qui perdure depuis des décennies.

Durant le repas qui a suivi, chacun a pu faire connaissance ou ressasser ses bons «vieux» souvenirs d'école dans un esprit convivial.

Jeudi

8

DECEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

10h-17h

COTTENS

Salle polyvalente

Artisans - créateurs

Animations

Démonstrations

Convivialité

Ambiance familiale

Restauration chaude



Ecole de La Clé Cottens

Merci de votre soutien !

Déchets plastiques

Notre commune dispose, à l'intention de tous les citoyens, d'un guide qui s'intitule «Gestion des déchets et pour une bonne utilisation de la déchetterie».

La gestion des déchets plastiques sera adaptée aux nouvelles normes écologiques à partir du 1er janvier 2017.

C'est principalement la page 15 du guide précité qui sera modifiée.

Déchets plastiques

A) Bouteilles de boissons PET

Avant de les déposer dans le conteneur «big bag» pour PET, veuillez s'il vous plaît, les aplatir et refermer le bouchon.

Seul le PET des bouteilles propres des boissons est recyclable pour la production de nouvelles bouteilles.

B) Tous les autres flacons en plastique, tels lessive (plus petit que 3 litres), lait, shampoing, produits de beauté, détergents, bouteilles d'huile, de vinaigre, CD et fourres de CD sont à mettre dans des sacs poubelles officiels de notre commune pour être valorisés par la SAIDF (UVTD = Usine de valorisation thermique des déchets).

C) Les objets plastiques de grandes dimensions qui ne peuvent pas entrer dans les sacs poubelles officiels sont à mettre dans le container des objets encombrants de la déchetterie.

Pour rappel, tous les flacons et bouteilles en matière plastique des ménages peuvent être rapportés gratuitement auprès des grandes surfaces.

Fête fédérale de lutte

L'événement sportif de cette année 2016 s'est déroulé à la fin août dans la Broye et a attiré une foule innombrable. Tous les amateurs de lutte, de sport en général et de traditions s'étaient donnés rendez-vous à «Estavayer2016» pour vivre cet événement qui a lieu tous les 15 ans en Suisse romande.

Pour cette édition, les organisateurs ont innové et décidé d'organiser une cérémonie d'ouverture à cette gigantesque manifestation. Pour ce faire, ils avaient invité toutes les communes du canton à désigner un jeune entre 18 et 25

ans pour venir défiler à cette occasion avec la bannière communale. Parader dans une arène de plus de 52'000 places constituait tout de même un joli défi !

Le Conseil communal a choisi **Florian Borne** pour représenter la commune de Cottens et être son porte-drapeau officiel à cette occasion.

Succès populaire, sportif, la Fête fut belle et la réussite totale. Gageons que l'expérience vécue par Florian à cette occasion fut inoubliable et restera longtemps gravée dans sa mémoire.

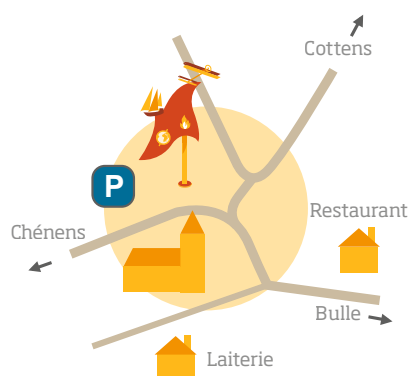




AUX-4-ÉLÉMENTS

Chambres d'hôtes

Lucien et Dominique
Haller Sobritz
Route de Chénens 2
1742 Autigny
026 477 07 26
079 308 27 29
www.aux-4-elements.ch
accueil@aux-4-elements.ch



FANTAS'TIC

Coiffure



Rachel Dougherty - Rue du Centre 98 - 1741 Cottens
079 / 546.75.13

Installations
Clerc
s.à.r.l.
SANITAIRE
CHAUFFAGE
VENTILATION



Emmanuel Clerc

Rte du Centre 11
1741 Cottens

Natel 079 204 18 75
contact@installationsclerc.ch

Tél. 026 477 34 14
Fax 026 477 34 16

La boîte à livres

Depuis quelques temps, une boîte à livres a été installée à côté de l'entrée de l'administration communale.

Comment ça fonctionne ?

L'objectif des boîtes à livres est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, à les partager en toute liberté.

Venez les déposer dans la boîte située au bureau communal pour que de nouveaux lecteurs en profitent.

Pensez simplement à donner les livres propres et en bon état. Les livres tachés, jaunis, déchirés ou poussiéreux n'incitent pas à la lecture.....

Vous pouvez donner des livres pour adultes et pour enfants, mais n'oubliez pas qu'ils sont à la vue de tous, ne déposez pas de livres qui pourraient choquer la sensibilité des plus jeunes ou des passants.



Surtout, pensez au bonheur de faire lire à quelqu'un ce qui vous a plu !

Vous avez envie de lecture ?

Venez regarder dans la boîte à livres, peut-être qu'un ouvrage vous séduira. Prenez-le, c'est gratuit ! Lisez-le, gardez-le, prenez-en soin ou redéposez-le là où vous l'avez pris.

Cette boîte à livres n'est pas une poubelle et le personnel communal veillera à son bon

fonctionnement. De plus, le Conseil communal se réserve le droit d'éliminer des ouvrages en cas de manque de place ou des publications à la morale douteuse.

Bonne lecture à tous !

Horaire de la déchetterie

Le Conseil communal a décidé de ne plus fermer la déchetterie communale le mercredi durant les mois de janvier et février.

De ce fait, l'horaire d'hiver pour la période du 1^{er} novembre au 31 mars est le suivant:

Mercredi 17 à 18 h.

Samedi 10 à 11.30 h. et 14 à 16 h.

Fermeture du bureau communal

Durant les fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermé du:

jeudi 22 décembre 2016 à 18 h.

au lundi 9 janvier 2017 à 17 h.

Nous vous prions de prendre vos avances pour vos demandes de carte d'identité. La réservation et l'acquisition des cartes CFF doivent se faire impérativement avant ces semaines-là.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.



celsius
groupe 

NOTRE CHALEUR, VOTRE CONFORT

*Réseau d'énergies renouvelables
Chauffage à distance*

*Gaz naturel
Biogaz
Mobilité*

Commission d'animation

Le but de la commission d'animation cottensoise reste toujours le même: mettre sur pieds des événements pour animer le village plus intensivement. Nous ne sommes pas là pour faire de l'ombre ou concurrencer les sociétés locales mais pour offrir des activités variées et conviviales.

Si cette année la désormais balade au clair de lune aura lieu, calendrier lunaire oblige, le 17 décembre, le programme 2017 s'annonce alléchant.

Au mois d'avril, la traditionnelle chasse aux oeufs fera la part belle aux petits.

Un mega pique-nique villageois sera organisé le 31 juillet où toute la population sera conviée avant de participer à la Fête Nationale organisée en soirée.

Depuis deux ans maintenant, le marché villageois a eu lieu au début de l'été. Après réflexion, il s'avère que la date choisie n'était pas judicieuse étant donné qu'il s'agit d'une période de l'année fort chargée, avec de très nombreuses manifestations (Giron, Sekulic, etc).

C'est pourquoi, il a été décidé de déplacer ce rendez-vous à la fin du mois d'août et de le rebaptiser «Fête de la Rentrée».

Enfin, un événement surprise est en cogitation pour marquer la fin et le début de la nouvelle année. Cependant, l'organisation est encore loin d'être finalisée et nous aurons l'occasion de vous en reparler prochainement.

Votre soutien est important pour assurer le plein succès de ces manifestations et nous encouragez à en proposer de nouvelles.

D'avance merci!

L'agenda local

Décembre 2016		
Ve	2	St-Nicolas Jeunesse
Sa	3	Loto Fanfare les Martinets
Je	8	Marché de Noël Commission scolaire
Sa	10	Loto Club des lutteurs
Di	11	Noël des aînés, Parioisse
Sa	17	Balade au clair de lune
Janvier 2017		
Di	1	Loto Tireurs sportifs
Sa	7	Loto Club des lutteurs
Sa-Di	7-8	Sortie à ski AMCC
Ve	13	Soirée des Rois Choeur mixte
Sa	14	Match aux cartes AMCC
Sa	14	Loto Fanfare les Martinets
Sa	28	Loto Gym
Février 2017		
Ve	3	Souper annuel Théâtre
Sa	4	Souper Choeur mixte
Sa	11	Loto FC Cottens
Ve	17	Assemblée Théâtre
Sa	18	Loto Commission scolaire
Sa	25	Concert annuel Fanfare les Martinets
Mars 2017		
Sa	4	Loto AMCC
Ve	10	Fondue Commission scolaire
Sa	11	Loto FC Cottens
Sa	18	Loto Fanfare les Martinets
Sa	25	Concert Choeur mixte
Avril 2017		
Sa	1	Loto Jeunesse
Lu	17	Course au renard AMCC
Lu	17	Chasse aux oeufs Animation
Sa	22	Bal Gym de Cottens
Sa	29	Loto Samaritains
Mai 2017		
Sa	6	Tireurs sportifs
Sa	13	Loto FC Cottens
Sa	20	Loto Commission scolaire
Juin 2017		
Di	4	Course de nuit AMCC
Sa	10	Loto Choeur mixte
Di	11	Pique-nique FC Cottens
Sa	17	Loto Fanfare les Martinets
Juillet 2017		
Di	2	Course de jour AMCC
Lu	31	Pique-nique et Fête nationale

Les marcheurs du jeudi



Programme des sorties 2016-2017

- Toutes les personnes libres le jeudi peuvent se joindre au groupe.
- Aucune inscription n'est nécessaire, il faut simplement être présent au lieu de rendez-vous à l'heure fixée par le programme ci-dessous.
- Le programme peut être consulté sur le site www.cottens-fr.ch, au pilier public et au Denner-Satellite.

Jour	Date	Rendez-vous	Lieu	Durée	Heure départ	Heure retour
Jeudi	01.12.2016	Ancien Café	Fribourg, parcours du lac de Pérolles	2.30-3.00 h	8.30	12.00
Mercredi	07.12.2016	Ancien Café	Arconciel, sentier de Monternau	1.45-2.15 h	8.30	12.00
Jeudi	15.12.2016	Ancien Café	Sortie en raquettes en cas de neige (selon conditions) avec pique-nique	selon parcours	8.30	journée
Jeudi	22.12.2016	Grand Bois	Cottens - Lentigny - Lovens - Onnens - Cottens (avec fondue à midi)	2.30-3.30 h	8.30	journée
Jeudi	29.12.2016		Relâche			
Jeudi	05.01.2017		Relâche			
Jeudi	12.01.2017	Ancien Café	Lentigny - Corserey - Lentigny	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	19.01.2017	Ancien Café	Sortie en raquettes en cas de neige (selon conditions) avec pique-nique	selon parcours	8.30	journée
Jeudi	26.01.2017	Ancien Café	Corminboeuf - Autafond - Chésopelloz - Corminboeuf	2.15-2.45 h	8.30	12.00
Jeudi	02.02.2017	Ancien Café	Romont (patinoire) - Berlens - Romont	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	09.02.2017	Ancien Café	Sortie organisée par Roland Barmaverain dans la Broye	2.15-2.45 h	8.30	12.00
Jeudi	16.02.2017	Ancien Café	Sortie en raquettes en cas de neige (selon conditions) avec pique-nique	selon parcours	8.30	journée
Jeudi	23.02.2017	Ancien Café	Autigny - Chénens - Chavannes - Autigny	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	02.03.2017	Ancien Café	Grolley- Corsalettes -Chandon-Grolley	2.30-3.00 h	8.30	12.00
Jeudi	09.03.2017	Ancien Café	Guin (circuit)	1.45-2.15 h	8.30	12.00
Jeudi	16.03.2017	Ancien Café	Sortie en raquettes en cas de neige (selon conditions) avec pique-nique	selon parcours	8.30	journée
Jeudi	23.03.2017	Ancien Café	Sortie organisée par Roland Barmaverain dans la Broye	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	30.03.2017	Ancien Café	Massonnens - La Neirigue - Ferlens - Massonnens	2.00-2.30 h	8.30	12.00

Chronique d'un randonneur très très occasionnel

Demain ou deux pieds (c'est plus de circonstance!), c'est décidé, j'y vais. Ça fait assez longtemps que je reporte l'idée de me joindre au groupe des marcheurs du jeudi, mais cette fois, c'est la bonne!

Un coup d'oeil sur le programme, yes! ou plutôt ja! puisque c'est une sortie toute la journée... en Singine!

Le lendemain matin, pas de bol! Le ciel a sa mine des mauvais jours: gris, humide et triste. Mais tant pis, j'y vais, c'est décidé. Ni une ni trois (je vais par deux ça va plus vite!), je rassemble souliers de randonnée, sac à dos, K-way, une bouteille et départ...

En me rendant au point de rencontre, je fais une halte au magasin du village pour acheter un bout de bri-gnole et la traditionnelle entrecôte, non pas celle qui nous fait saliver dans toute revue gastronomique qui se respecte, mais bien la seule, la vraie... la cylindrique!

Sur mon chemin, je croise un des GO et me hasarde à lui demander si la sortie a bien lieu? Je n'ai même pas pu finir ma question que la réponse fuse, enfin ce n'est même pas une réponse car pour lui, la question ne se posait même pas!

Arrivé au point de rencontre, je m'interroge quelle va être la participation à cette course du jour? Trois, cinq non une bonne quinzaine! Beau succès.

Départ en voiture pour le Sensebezirk, ce district si près de nous géographiquement mais si méconnu par la plupart d'entre nous.

Point de départ de la marche: la Ferme pour Tous à Tinterin.

Il pleut des cordes non des seilles, enfin des cordes et des seilles tellement qu'il en tombe... un vrai temps d'infanterie. Tout le groupe s'interroge et patiente à l'abri dans l'attente d'une accalmie. Le propriétaire des lieux a la gentillesse de nous offrir un café afin de nous réconforter.

Puis soudain, la décision que tout le monde attendait tombe, on y va. La pluie s'est un peu calmée et puis on verra bien.

Nous traversons la campagne singinoise emmitoufflés dans nos habillements de circonstance mais accompagnés par un esprit de franche camaraderie. Le temps tristounet ne freine pas le bon rythme adopté par le groupe ni le débit des discussions.

Un petit arrêt pour l'apéritif est bien évidemment planifié sous un couvert aux deux tiers du parcours. La bonne humeur est toujours de rigueur pour ce genre d'exercice avec le p'tit coup de blanc de circonstance.

Puis, c'est le dernier rush avant le retour à la ferme avec le sentiment du devoir (ou de l'effort?) accompli. Ah, j'oubliais, la pluie a tout de même eu la gentillesse de nous épargner sur presque tout le parcours.

Le temps de se changer (eh oui, on a aussi transpiré un peu!) et de se réhydrater à l'aide d'une petite mousse...

Tout a été prévu et les infrastructures du lieu (cantine, chaufferettes) nous permettent de prendre nos aises à l'abri du mauvais temps qui a fait son retour. Chacun y va de son commentaire, de sa petite blague ou witz (puisqu'on est en Singine!). Sur le grill, la cohabitation est parfois difficile tant les places sont chères mais au final, chacun retrouve sa mise de départ avec les couleurs de circonstance en plus.

A l'heure de commencer à ripailler, chacun sort de sa besace de nombreuses petites spécialités culinaires et je constate que le petit pique-nique sympa s'est transformé en un casse-croute gargantuesque.

Cette journée s'achève en fin d'après-midi avec le sentiment d'avoir participé à une belle sortie malgré cette météo très capricieuse.

Un grand bravo et merci aux organisateurs et aux participants pour le bon moment partagé.

J'espère que ce récit va peut-être inciter quelques nouveaux prétendants à participer à une prochaine sortie car de mon côté, un seul regret... celui de ne pouvoir y participer que très très occasionnellement!

Laurent Donneur ©

MOREL SÀRL

AUTOMOBILES.CH

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques

Spécialiste Ford

Richard Morel

Route de Lentigny 1
1741 Cottens

T 026 477 17 10

M 079 429 28 05

morel.automobiles@bluewin.ch



Bâloise
Assurances

Dominique Magnin

Expert en assurances

Dipl. fédéral en assurances et fonds de placement

Agence générale de Fribourg

Rte de la Goille 58

1741 Cottens

Tel. 079 / 687 87 71

Fax. 058 / 285 57 29

Sinistres 00800 24 800 800

dominique.magnin@baloise.ch

Votre sécurité nous tient à coeur.
www.baloise.ch

Baloise Bank SoBa

Rétrospective d'une année d'athlétisme

Avec les grandes vacances scolaires se termine aussi une nouvelle année pour Cottens Athlètes. C'était une année pleine de succès, d'émotions et... beaucoup de pluie! De tout cœur nous tenons à féliciter nos athlètes pour leurs prestations!

Dans le bulletin du mois d'avril nous avons déjà raconté nos résultats lors de la Coupe de janvier. D'autres compétitions gagnantes l'ont suivi par après.

Premier succès:

La journée polysportive à Châtonnaye était de A à Z régnée par le froid et... la pluie! Chaque discipline s'est faite sous la flotte. Le terrain s'est gentiment changé en champs de boue. Malgré ces conditions démoralisantes, nos athlètes ont montré une performance remarquable! La proclamation des résultats à la fin de la journée a entièrement récompensé leurs efforts... Comme par magie, le sourire sur le visage des enfants est revenu. Deux fois la 2^e place dans la catégorie des < 12 ans! Une coupe pour les disciplines de l'athlétisme et une pour les estafettes. Félicitations les enfants!!



2006), 6 athlètes (Cassandra Marchon, Cynthia Pidoux, Lisa Pimenta, Alisha Elsener, Corey Elsener et Natan Bida) et dans le groupe des petits (2007-2011) une fille (Sarah Feki) a pu participer à cette finale. Ce 2 juillet 2016 à St. Léonard était une journée pluvieuse et froide – pour changer..., mais nos athlètes en ont pris l'habitude entre-temps et ce qui compte, c'est la participation et le plaisir!

Voilà notre belle année 2015/2016.

Nous sommes très contents de pouvoir continuer notre voie d'athlétisme cette année 2016/2017 avec de nouveau deux groupes. 14 enfants parmi les grands et 16 parmi les petits qui sont toujours aussi enthousiastes. Merci à vous aussi, les enfants, pour votre confiance!

Allez! Go! Go! Go!! A une nouvelle année pleine de plaisir, de camaraderie et de succès!

Alexandra Elsener, Anne Pidoux et Christoph Elsener



Deuxième succès:

Comparé à l'année passée où seulement une fille s'était qualifiée pour le sprint, Swiss Athletics a nommé cette année 3 athlètes (Cassandra Marchon, Cynthia Pidoux et Alisha Elsener) pour la finale cantonale en 1000m et 5 (Cassandra Marchon, Lisa Pimenta, Elisa Pittet, Alisha Elsener et Natan Bida) pour les sprints de 60m. La pluie nous a bien soutenu aussi pendant cette journée du 25 juin 2016 dans le stade de St. Léonard.

Troisième succès:

Il y a une année, 2 filles s'étaient qualifiées pour la finale cantonale de l'UBS Kids Cup.

Cette année, dans le groupe des grands (2002-



Corps de sapeurs-pompiers SARINE OUEST

SECURISER, SAUVER - TENIR, PROTEGER - MAITRISER

RECRUTEMENT 2017



«...Les sapeurs-pompiers représentent le secours et la sécurité à la population...»

Si cette phrase te parle et que tu es intéressé(e) à nous rejoindre, afin de défendre la population de Autigny - Cottens - Chénens et La Brillaz (~ 5'000 habitants) notamment contre le feu et les événements naturels, et que tu as un peu de temps à consacrer à la collectivité, du bon sens et de la bonne humeur, alors tu es la personne recherchée.

De l'incorporation à l'intervention

Pour être incorporé(e), tu dois:

- être âgé(e) entre 18 et 45 ans
- être prêt(e) à engager de ton temps libre
- être si possible dans la région la journée (un avantage)
- avoir de l'intérêt pour les sapeurs-pompiers.

soutenue par



Programme 1^{re} année:

Une fois incorporé(e), il te faudra suivre plusieurs cours et exercices avant de partir en intervention. Cette formation de base peut prendre entre 6 mois et 2 ans, suivant la spécialisation choisie (protection respiratoire, par exemple).

Quel est l'investissement d'un sapeur-pompier?

- Min. 4 exercices/année, de 2h30 (+ ~10 exercices si protection respiratoire)
- La participation aux interventions ne peut être planifiée. Elle dépend du genre d'intervention, du secteur sur lequel le sinistre se produit, des groupes alarmés,

Alors, intéressé(e)? Oui! Prends contact avec notre commandant par e-mail ou téléphone.
Florian Felder, Route de la Côte 15, 1744 Chénens, 079 446 24 07, florian.felder@bluewin.ch

**Artisans Commerçants au village,
rien que des avantages !**

Pour les fêtes de fin d'année, un conseil avisé de
votre Boucher/Charcutier ne pourra que vous
avantager. Faites-nous confiance car nous sommes
Artisan par plaisir mais surtout
Artisan pour **votre plaisir !**



Découvrez nos actions de la semaine, nos offres
traiteurs, les horaires de nos boucheries etc... sur
notre site : www.boucherieyerly.ch

✂.....

Bon cadeau : faites valoir ce bon dans une
de nos boucheries et bénéficiez d'un rabais
de 10% sur vos prochains achats !



Bon valable jusqu'au samedi 10 décembre 2016 inclus. Non valable sur les
actions du jour, la viande en gros et le service traiteur.

La BCF, proche de vous!



SUCCURSALE DE COTTENS HEURES D'OUVERTURE

lundi au vendredi 08h30 - 12h00
13h30 - 17h00

jeudi 08h30 - 12h00
13h30 - 17h30

BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG

Succursale de Cottens
Route de Fribourg 44
1741 Cottens

www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert